

- Cheese of all types other than imitation cheese (Agricultural Stabilization Act and Canadian Dairy Commission Act);
 - Buttermilk in dry, liquid or other form (Canadian Dairy Commission Act);
 - Dry casein and caseinates (Canadian Dairy Commission Act);
 - Skimmed milk in dry, liquid or other form (Canadian Dairy Commission Act);
 - Dry whey (Canadian Dairy Commission Act);
 - Evaporated and condensed milk (Canadian Dairy Commission Act);
 - Blends in dry, liquid or other form (Canadian Dairy Commission Act and Agricultural Stabilization Act);
 - Ice cream, ice milk, ice cream mix, ice milk mix or any product manufactured mainly of ice cream or ice milk (Canadian Dairy Commission Act); and
 - Yoghurt (Canadian Dairy Commission Act).
- fromages de tous genres à l'exclusion des imitations (Loi sur la stabilisation des prix agricoles et Loi sur la Commission canadienne du lait);
 - lait de beurre sous forme solide, liquide ou autre (Loi sur la Commission canadienne du lait);
 - caséine ou caséinates en poudre (Loi sur la Commission canadienne du lait);
 - lait écrémé sous forme solide, liquide ou autre (Loi sur la Commission canadienne du lait);
 - petit-lait en poudre (Loi sur la Commission canadienne du lait);
 - lait évaporé et lait concentré (Loi sur la Commission canadienne du lait);
 - mélanges sous forme solide, liquide ou autre (Loi sur la Commission canadienne du lait et Loi sur la stabilisation des prix agricoles);
 - crème glacée, lait glacé, mélanges pour crème glacée, mélanges pour lait glacé et produits composés principalement de crème glacée ou de lait glacé (Loi sur la Commission canadienne du lait); et
 - yogourt (Loi sur la Commission canadienne du lait).

3) To implement an inter-governmental arrangement or commitment:

- Coffee in any form (International Coffee Agreement);

3) Mettre en oeuvre un arrangement ou un engagement intergouvernemental :

- café sous toutes ses formes (Accord international sur le café);